UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DE MÉDECINE

UDREM / CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 702 51 23 | Fax 022 372 70 02

Genève, le 10 octobre 2003

Programme des Années Cliniques
Comité du programme des Années Cliniques

Ligne directe: +41 22 379 59 43
Fax: +41 22 379 51 22
E-mail: nathalie.carrieu@medecine.unige.ch

03-04/comité/pv97//car/AP

P. Allemann, A. Andreoli, E. Antonelli, Ch.-R. Bader, J.-F. Balavoine, J.-P. Bernard, L. Borradori, L. Buhler F. Clergue, J. Desmeules, N. Dfouni, G. Donati, J.-F. Egger, A. Galetto, A. Gervaix, P. Giannakopoulos, G. Gold, F. Gonzalez, T. Harding, Ph. Huber, J.-P. Humair, O. Irion, P. Jallon, A. Junod, B. Kayser, M. Kos, I. Krejci, M. Louis-Courvoisier, M. Louis-Simonet, A. Mauron, Ch. Meier, G. Mentha, A. Merglen, M. Nendaz, A. Perrier, R. Peter, J. Philippe, V. Piguet, A. Reverdin, M. Richter, B. Roche, L. Rubbia-Brandt, A. Safran, P. Schaefer, H. Stalder, P. Suter, E. Van Gessel, B. Vermeulen, C. Villoz, N. Vu.

Reçoivent le PV pour information :
Ph. Chastonay, A. Guillaume, J. Jacquet, R. La Harpe, C. Layat, M. Pernod, Ph. De Moerloose

Comité des Années Cliniques

Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2003, 12h15

Présents : P. Alleman. A. Andreoli, E. Antonelolli, F. Assal, Ch. Bader, J.-F. Balavoine, L.. Borradori G. Donati, A. Galetto, A. Gervaix, G. Gold, A. Guillaume, J.-P. Humair, O. Irion, J. Jacquet, P. Jallon, A. Junod, M. Louis-Simonet, Ch. Meier, M. Nendaz, M. Pernod, A. Perrier, V. Piguet, L. Rubbia-Brandt, C. Villoz, N. Vu.

REMARQUE SUR LE PV DE LA SEANCE DU COMITE DU 27 JUIN 2003 :

Pv adopté.

INTRODUCTION D'UN COURS-BLOC DE DEUX SEMAINES POUR LES AMC DE DERMATOLOGIE ET NEUROLOGIE :

Présentation par les enseignants de neurologie (P. Jallon, F. Assal)

Pour rappel, en raison de l'organisation des AMC Neuclid, un changement dans la structure de l'AMC de Dermatologie a incité l'AMC de Neurologie à modifier la structure de son AMC.

Après une première présentation des modifications lors d'une séance du bureau des années cliniques, le souhait a été émis que le projet soit précisé, notamment en ce qui concerne les objectifs d'enseignement et le format de cet enseignement, puis présenté au Comité des années cliniques.

En pratique, l'AMC sera divisé en deux parties :

1. 2 semaines d'enseignement partagé avec l'AMC dermatologie et destinée à une demi volées de 45 étudiants. Au cours des 2 semaines, les étudiants parcourront déjà une partie des objectifs des vignettes de l'AMC neurologie en petits groupes. L'enseignement sera centré sur des patients réels.

2. 2 fois 2 semaines d'AMC Neurologie auxquelles participeront alternativement la moitié des étudiants de cette demi-volée (env. 12 étudiants) au cours desquelles l'exposition clinique sera privilégiée. (Programme détaillé, cf document annexé).

L'ensemble de ce programme sera répété pour l'autre demi-volée

Présentation des modifications de l'AMC dermatologie (L. Borradori)

Les enseignants de l'AMC dermatologie souhaitent introduire une introduction théorique qui permette de couvrir les principaux thèmes de la dermatologie afin de mieux préparer les étudiants à l'exposition clinique. La structure de leur enseignement sera donc la même que celle décrite ci-dessus pour l'AMC dermatologie (2 semaines d'introduction pour la demi-volée, puis 2 semaines d'AMC par quarts de volée). L'introduction se fera sous forme de cours et la partie clinique de l'AMC privilégiera l'exposition clinique.

Présentation des modifications de l'AMC Gynécologie-Obstétrique :
(Dr E. Antonelli – Prof O. Irion)

Présentation des modifications de l'AMC de Gynécologie-Obstétrique faisant suite au désir exprimé par le groupe de travail de l'AMC et retransmis par le Prof O. Irion de répartir différemment les deux spécialités de l'AMC.

Les changements consistent en une refonte totale de l'AMC en établissant pour les étudiants un tournus de 2 semaines en Obstétrique et 2 semaines en Gynécologie. L'enseignement de la Stérilité et Endocrinologie sera incorporé au long de ce programme.

Cette restructuration des activités devrait permettre une meilleure participation et motivation des enseignants avec des objectifs d'apprentissage mieux définis et une reprise en clinique des thèmes abordés lors des vignettes.

Evaluation dans le cadre des AMC : Evaluation des étudiants par les tuteurs

Suite à la réflexion proposée sur l'identification des besoins de chaque AMC concernant l'évaluation des étudiants et afin d'améliorer l'instrument d'évaluation, il est proposé une révision par chaque AMC des procédures d'évaluation, raison pour laquelle il sera demandé par courrier, à chaque responsable un court descriptif du mode d'évaluation de son AMC.

La proposition des étudiants de créer un «focus group » ayant pour objectif de recueillir l'opinion des étudiants sur le processus de leur évaluation au cours des AMC est toujours d'actualité, une séance de travail sera prochainement agendée.

Evaluation dans le cadre des AMC : Evaluation des tuteurs par les étudiants

L'évaluation des tuteurs par les étudiants a pour objectif principal la valorisation de l'enseignement afin de favoriser la promotion des enseignants qui excellent dans une ou plusieurs activités ou d'identifier d'éventuels tuteurs en difficultés.

Dans la pratique, il est donc nécessaire de définir les items (enseignants, activités) à évaluer pour chaque AMC d'où la proposition d'identifier le mode d'évaluation et les besoins actuels de chaque AMC. Un consensus du comité est obtenu, la réflexion peut donc se poursuivre.

Divers

Médiocre performance des étudiants genevois aux QCMs de l'examen final. Arnaud Perrier se charge d'obtenir les résultats des examens de toutes les disciplines et d'en présenter l'analyse lors d'un prochain comité.

Dr A. Perrier
Président du Comité des Années Cliniques